

REMÈDE À LA MÉDIOCRITÉ DES RÉSULTATS PARISIENS

À Paris, les résultats scolaires ne sont pas à la hauteur d'une population économiquement et socialement élevée. La ségrégation sociale en est une des causes principales. Il convient cependant de distinguer entre ségrégation résidentielle, qui touche davantage les écoliers, et une ségrégation endogène propre au système d'affectation en lycée.

« Renforcer l'égalité des chances ! Lutter contre la persistance des inégalités de réussite scolaire entre les milieux sociaux ! » La commission Thélot, qui a fait de ces mots d'ordre des priorités, proposait non seulement d'agir pour favoriser la mixité sociale dans les établissements scolaires et donc de diminuer la ségrégation, mais aussi de tenir compte de la composition sociale de l'école quant à la répartition des moyens alloués aux établissements.

L'ACADÉMIE DE PARIS EN RETRAIT

L'académie de Paris est l'illustration d'une ségrégation sociale forte. Pour autant les résultats parisiens paraissent honorables puisque, par exemple, le taux de réussite au bac des lycéens scolarisés, dans le public ou dans le privé sous contrat, atteignait 86,5 % en 2003. C'est mieux que la moyenne nationale mais c'est aussi 2 % de moins que dans l'académie de Rennes. En termes de taux de bacheliers par génération, une note du rectorat (SSA NI 04/06) indique que le taux parisien est comparable à ce qu'il est dans le reste du pays : 64,2 % contre 62,9 %.

Mais si on prend en compte la composition socio-économique favorisée de la population parisienne, on ne peut que constater la médiocrité des résultats locaux. Ainsi, par rapport au résultat attendu calculé selon les indicateurs du ministère de l'Éducation nationale, l'académie parisienne

Plus la ségrégation sociale est forte au sein des lycées, plus les résultats sont faibles.

accuse un déficit de 0,5 pt. Avec ce score, elle se classe au 69^e rang des départements français, loin, très loin, du Finistère et du Morbihan qui culminent à + 7 pts¹. La faiblesse constatée des résultats ne concerne pas seulement les lycéens puisque les résultats des évaluations de CE₂ et de 6^e sont tout aussi décevants. La médiocrité des résultats, dénoncée dans

1. Paris peut se consoler en constatant que les départements voisins qu'elle vampirise en récupérant les nombreux élèves qui cherchent à fuir la banlieue, sont encore plus loin : -2 points pour l'Essonne, -5,5 pts pour le Val-de-Marne et -9 pts pour la Seine-Saint-Denis, bon dernier des départements métropolitains.

le rapport d'audit de l'inspection générale (IGEN) rendu à l'automne 2004, est donc bien réelle.

LA SÉGRÉGATION EN ACCUSATION

Faut-il incriminer la ségrégation sociale comme l'une des causes de cette faiblesse parisienne ? Le diagnostic est difficile selon que l'on considère le primaire ou le secondaire. Pour les lycées, en examinant département par département, on observe une corrélation statistique importante et significative entre l'écart de réussite par rapport aux taux attendus au bac et le niveau de ségrégation sociale : plus la ségrégation sociale est forte au sein des lycées d'un département, plus les résultats sont faibles. Une simulation numérique faite à partir des coefficients statistiques obtenus montre que si la ségrégation à Paris était similaire à celle du Finistère, le taux de réussite progresserait de 7 pts.

Les enseignants chevronnés sont là où on n'a guère besoin d'eux.

Que cache cette corrélation statistique ? La ségrégation est-elle une cause directe de la faiblesse des résultats ou simplement la conséquence d'un système scolaire élitiste ? De nombreuses études concluent à un effet stimulant de la mixité sociale que ce soit au sein des établissements scolaires ou dans le voisinage résidentiel et a contrario, à un effet déprimant de la ghettoïsation pour les élèves issus de milieux défavorisés. Mais, il y a d'autres explications possibles comme, par exemple, l'hétérogénéité de l'offre scolaire. Il est quasi certain que la ségrégation sociale au sein du système scolaire s'accompagne d'une forte ségrégation des enseignants selon leur niveau d'expérience : les enseignants chevronnés sont là où on n'a guère besoin d'eux.

Taux de ségrégation hors norme

Il est techniquement facile d'améliorer la mixité sociale dans les lycées parisiens. De fait, la sectorisation scolaire en quatre districts permet en théorie une homogénéisation sociale, même s'il subsiste des différences entre districts : le district Est ne comptant que 56 % de lycéens favorisés présents dans les lycées généraux (et technologiques) publics, contre 60 % pour le Nord, 71 % pour le Sud et 74 % pour l'Ouest. Or, à

l'intérieur de chacun des districts, le niveau de ségrégation des lycéens défavorisés reste supérieur à celui que l'on observe dans la plupart des départements. À titre d'exemple, dans le district Nord, alors qu'en moyenne il y a 20 % de lycéens défavorisés, ce pourcentage varie de 6 % à 52 % au sein des lycées de ce district. Inversement, dans le district Sud, le pourcentage de lycéens favorisés varie de 27 % à plus de 85 %.

Cette ségrégation sociale dans les lycées publics est créée de manière totalement endogène par le système d'affectation des lycéens. Sélectionnés sur leur dossier scolaire, les collégiens de milieux défavorisés ont très peu de chance d'accéder dans les lycées les plus recherchés. Dans chaque district, se sont créés un ou deux lycées *repoussoirs*, des lycées que moins de 40 % des lycéens présents avaient placés en premier vœu. Ce sont des lycées où il y a moins de 30 % de lycéens favorisés. Une extrapolation permet de dire que si 90 % lycéens de milieux très favorisés obtiennent leur premier vœu, ce taux n'est que de 74 % pour les lycéens défavorisés. Réduire la ségrégation sociale dans les lycées publics parisiens se ferait aisément par une réforme du système d'affectation.

RÉDUIRE L'INÉGALITÉ DES CHANCES DANS LE PRIMAIRE

Dans le primaire, la ségrégation sociale résidentielle est la cause principale de la ségrégation sociale dans les écoles et il n'est guère raisonnable d'agir sur la mixité sociale de manière importante. Il faudrait que les enfants se déplacent, ce qui paraît compliqué à ces âges. De plus, si les effets positifs de la mixité sociale existent dès l'école primaire, ils sont assez faibles, en comparaison de ceux induits par des moyens péda-

gogiques supplémentaires. La conclusion des travaux de l'économiste Thomas Piketty est qu'il vaut mieux, pour rétablir l'égalité des chances, jouer sur la répartition des moyens plutôt que d'œuvrer à une déségrégation. En effet, il met en évidence un effet positif important de la taille de la classe pour les élèves de niveau faible ou médiocre. Or, ces élèves sont principalement des enfants de milieux défavorisés, c'est par exemple ce que l'on observe sur un échantillon d'élèves d'école du XIX^e arrondissement. Plus de 20 % des enfants issus de milieux moyens (employés...) ou défavorisés (ouvriers...) ont des résultats inférieurs à 45 % aux évaluations de CE₂ alors que ce pourcentage est quasi nul parmi les enfants issus de milieux favorisés. Au niveau national, 10 % des enfants ont de tels résultats. Tenir compte de la composition sociale des écoles primaires dans la répartition des moyens, ainsi que le recommande la commission Thélot, va dans le double sens de l'équité et de l'efficacité.

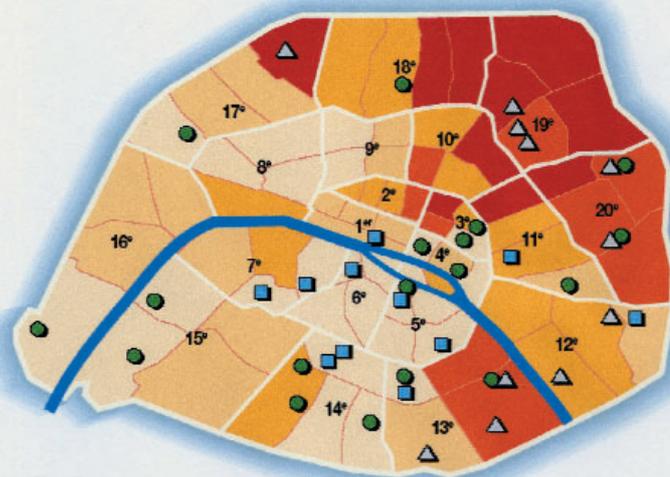
LES MAUVAIS CHOIX DE L'ACADÉMIE DE PARIS

L'analyse des propositions de fermeture de classe du premier degré montre que ces recommandations ne sont pas encore à l'ordre du jour dans la politique du rectorat. En février 2005, le rectorat a décidé la fermeture de 29 classes dans des écoles hors ZEP ou REP. Or 63 écoles présentent des effectifs qui selon les prévisions du rectorat les placent sous les seuils de fermeture avec 27 élèves par classe. Les choix du rectorat ne traduisent aucune prise en compte de la composition sociale des écoles. La localisation géographique des propositions du rectorat laisse songeur puisque les arrondissements périphériques, socialement les plus défavorisés, sont les plus touchés. En tenant compte des travaux de

Les choix du rectorat ne traduisent aucune prise en compte de la composition sociale des écoles.

Piketty et en cherchant à réduire au maximum l'impact négatif des fermetures de classe, on peut proposer une liste alternative de vingt-neuf écoles. La différence entre cette liste et celle du rectorat porte sur onze écoles. Le gain d'efficacité, mesuré en termes de résultats scolaires est de 30 %. Géographiquement, la substitution, que l'on peut visualiser sur la carte de Paris (voir ci-contre), se traduit par des fermetures supplémentaires dans le centre de Paris et des non-fermetures dans les quartiers où la composition sociale des écoles est moins favorisée. Sur cette carte, les quartiers ont été groupés de façon à proposer une hiérarchisation sociale, chacun des cinq groupes de quartier accueillant environ 20 % des enfants fréquentant les écoles élémentaires publiques.

Jean-Christophe Vergnaud



Quartiers

- Groupe 1 : plus de 62 % de favorisés
- Groupe 2 : entre 52 % et 62 % de favorisés
- Groupe 3 : entre 38 % et 52 % de favorisés
- Groupe 4 : entre 26 % et 38 % de favorisés
- Groupe 5 : moins de 26 % de favorisés

Ecoles

- Choix Rectorat et Piketty
- ▲ Choix Rectorat
- Choix Piketty